



## Procédure d'inscription Accueil Périscolaire

### Rentrée 2020 - 2021

---

Afin d'inscrire vos/votre enfant(s) aux différents services périscolaires

De l'école Maternelle du Bourg et Élémentaire de Champlong :

Garderie du matin, restauration scolaire, Temps Activités Périscolaire TAP, accueil du soir, accueil loisirs du mercredi.

➤ Rendez-vous sur le site de la Mairie de Saint Cyr au Mont d'Or via le lien : <https://www.stcyraumontdor.fr/-Periscolaire->. Onglet « **Ma Famille -> Enfance -> Périscolaire** », afin de télécharger la fiche d'inscription ainsi que tous les documents nécessaires à l'enregistrement de votre enfant en périscolaire.

➤ Ce formulaire est à nous retourner, par mail, à l'adresse suivante : [periscolaire.bourg@stcyraumontdor.fr](mailto:periscolaire.bourg@stcyraumontdor.fr) accompagné de vos justificatifs, à joindre à votre inscription :

. Fiche sanitaire de liaison (Cerfa) - Dûment remplie, datée et signée.

. Attestation d'assurance « Responsabilité civile vie privée » et/ou « individuelle accident ».

Si nécessaire :

. Une attestation CAF ou MSA, en cas de non-présentation, le tarif maximum sera appliqué et aucune régularisation ne pourra être effectuée.

. L'autorisation parentale de sortie d'école dans le cadre d'une activité associative.

. La demande de prélèvement avec RIB.

**Pour rappel** : votre « Portail Famille » vous permet de compléter vos informations personnelles.

**Au plus tard le 31 juillet 2020**, au-delà de cette date, votre inscription sera placée sur liste d'attente.

**Attention tout dossier incomplet ne pourra pas être traité par nos services.**